

## Délais de conservation réglementaires des principaux documents présents à domicile

Quels documents ?	Combien de temps les conserver ?
-------------------	----------------------------------

Famille	
<b>Les avis de versement d'allocations familiales</b>	5 ans
<b>Les actes d'état civil, le livret de famille, les jugements (divorce, adoption), les actes de reconnaissance d'un enfant, les contrats de mariage, les conventions de pacs, les jugements de divorce</b>	Toute la vie
<b>Les livrets militaires et attestations des services accomplis</b>	Toute la vie

Formation et activité professionnelle – chômage - retraite	
<b>Les diplômes, les attestations de formation</b>	Toute la vie
<b>Les bulletins de salaire, contrats et certificats de travail, arrêtés, certificats de travail</b>	Toute la vie
<b>Les versements d'indemnité journalière</b>	Jusqu'à la liquidation des droits à la retraite
<b>Les attestations de Pôle emploi</b>	Jusqu'à l'obtention de l'allocation de chômage
<b>Les justificatifs de versement de l'allocation de chômage</b>	3 ans (trop perçu) à 10 ans (fraude ou fausse déclaration) <i>Cependant ce document peut être utile dans le calcul des droits à la retraite</i>
<b>Les bulletins de paiement de la pension de retraite</b>	Toute la vie
<b>Les cartes d'invalidité d'un enfant</b>	Jusqu'à la liquidation des droits à la retraite (permet une majoration)

Quels documents ?	Combien de temps les conserver ?
-------------------	----------------------------------

Santé	
Les carnets de vaccination, carnets de santé, certificats et examens médicaux, radiographies*	Toute la vie
Les ordonnances	Courantes : 1 an Lunettes : 5 ans Audioprothèses : à vie
Les récapitulatifs de remboursements d'assurance maladie et maternité	2 ans à 5 ans en cas de fraude ou de fausse déclaration
Les remboursements d'assurance maladie et maternité	2 ans

Logement	
Les titres de propriété	Toute la vie
Les contrats de location immobilière et les pièces justificatives (état des lieux, quittances de loyer)	Durée de la location + 3 ans
Les courriers de révision de loyer	Durée de la location + 1 an
Les justificatifs de versement des aides personnalisées au logement (APL)	2 ans
Les factures (eau, électricité, gaz)	5 ans
Les factures de travaux dans mon logement	Gros œuvre : 10 ans Petits travaux : 2 ans
Les factures de téléphonie (fixe et mobile) et internet	1 an
Les documents liés à la copropriété	10 ans
Les attestations d'entretien annuel de la chaudière	2 ans
Les certificats de ramonage	1 an

Banque	
Les relevés de compte bancaire et talons de chèquiers	5 ans
Les contrats de prêt immobilier et consommation + les justificatifs	Durée du prêt + 2 ans

Quels documents ?	Combien de temps les conserver ?
-------------------	----------------------------------

Impôts	
<b>Les déclarations de revenus, avis d'impôts locaux</b> (taxe foncière et taxe d'habitation)	3 ans

Assurance	
<b>Les contrats d'assurance</b> (et documents associés : quittance, avis d'échéance, courrier de résiliation par exemple)	Durée du contrat + 2 ans
<b>Une assurance vie</b>	10 ans à partir du moment où vous avez connaissance en tant que bénéficiaire

Véhicules	
<b>Les factures d'un véhicule</b>	Durée de possession du véhicule + 2 ans
<b>Les PV pour amende forfaitaire</b>	3 ans

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19134>